

569337-2026 - Mise en concurrence

Suisse – Services d'ingénierie – N06.48 MP-190073 - NEB Kandertal EM - Umweltbaubegleitung (UBB) - ID 12073

OJ S 157/2026 17/08/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Office fédéral des routes (OFROU) - Division Infrastructure routière Ouest - Filiale Thoun

Adresse électronique: beschaffung.thun@astra.admin.ch

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: N06.48 MP-190073 - NEB Kandertal EM - Umweltbaubegleitung (UBB) - ID 12073

Description: En vertu de la nouvelle décision relative au réseau routier (NEB), la route du Kandertal reliant Spiez à Kandersteg, a été intégrée au réseau des routes nationales à partir du 01.01.2020. Certains ponts présentant des dégâts importants, les ouvrages les plus menacés feront l'objet de mesures individuelles visant à leur remise en état ou à leur remplacement au cours des six prochaines années. Concrètement, cela comprend la rénovation des ponts K01, K30, K32 et K33, ainsi que la reconstruction des ponts K13 et K25. Le présent appel d'offres porte sur les prestations d'auteur de projet suivi environnemental (APR SER) dans les phases de réalisation (phases SIA 41 à 53) Au cours de ces phases, l'APR SER veille à ce que le projet soit réalisé dans le respect de la législation en vigueur en matière d'environnement (lois, règlements, directives et recommandations) ainsi que la mise en œuvre des mesures environnementales appropriées. A cet effet, les spécialistes mandatés assument les tâches suivantes : - Planification/Appels d'offres : L'APR SER conseille les planificateurs et le Maître d'Ouvrage lors de l'élaboration du projet d'intervention ainsi que durant les appels d'offres. Il contrôle la planification détaillée des mesures de protection, de remise en état et de remplacement. - Conseil / Coordination : L'APR SER se tient à disposition de la direction des travaux pendant la réalisation pour répondre aux questions relatives à l'environnement et participe selon besoin aux séances de chantier. - Formation / Contrôle : Au début des travaux, l'APR SER soutient la direction des travaux dans la formation des entreprises et ses ouvriers. Il effectue des visites de chantier et vérifie le respect de la législation en matière de protection d'environnement par l'entreprise, la mise en œuvre correcte et complète des mesures de protection, de remise en état et de compensation, ainsi que le respect des mesures figurant sur la liste VAK Environnement (contrôle de l'exécution et des conditions imposées) - Documentation : L'APR SER tient à jour une documentation relatives aux contrôles de chantier sous forme d'un journal de chantier. Il est également responsable pour l'établissement et la mise à jour de la liste VAK environnement. Après la fin de travaux, le PV SER rédige un rapport final SER détaillé.

Identifiant de la procédure: 84b393e2-9fc6-4101-bdee-709d92643a86

Type de procédure: Ouverte
La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.2. Lieu d'exécution

Pays: Suisse
N'importe où dans le pays donné
Informations complémentaires: Les prestations non liées à un site sont à fournir dans les locaux du mandataire ; les prestations liées à un objet (p. ex. informations publiques, consultations avec des riverains et les communes, etc.) doivent être fournies sur site, et à la filiale d'infrastructure de l'OFROU à Thun, aux bureaux de Viège ou à la centrale à Ittigen (séances).

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Autres exigences Rémunération des offres, restitution des documents : L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas retournés. Ouverture des offres : L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres. Adjudication des prestations : L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas adjuger une partie des prestations ou de les adjuger à des tiers. Marchés subséquents : Le mandant se réserve le droit d'adjuger de gré à gré de nouveaux marchés liés au présent marché de base. Obtention des pièces du dossier : Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur Simap (www.simap.ch) jusqu'au délai de dépôt des offres. Fixation / Contrainte d'heures : Font l'objet d'un appel d'offres le nombre d'heures estimé, réparti selon les catégories d'honoraires exigées (en vue de la comparaison des offres). Les offres qui comportent malgré tout un tarif temps moyen sont exclues, étant considérées comme des variantes relatives au prix. Réserve : L'appel d'offres ainsi que les délais mentionnés sont sous réserve de l'obtention des autorisations de construire nécessaires ainsi que de l'approbation / disponibilité de crédits suffisants. Une adaptation ne donne pas droit à des plus-values. Personnes-clés : Le remplacement des personnes-clés mentionnées dans l'offre après l'adjudication n'est admis qu'après l'approbation préalable par écrit du maître d'ouvrage. Les personnes clés ne peuvent pas être fournies par des sous-traitants. Consultation de dossiers : Les documents essentiels du projet sont annexés. Evaluation des offres : Conformément à l'art. 40 LMP, étant donné que l'examen et l'évaluation approfondis des offres exigera des moyens considérables, l'adjudicateur se réserve le droit de soumettre toutes les offres à un premier examen sur la base des documents remis et les classer. Il choisira au moins les trois offres les mieux classées et les soumettra à un examen et à une évaluation détaillés. Exigences fondamentales : L'adjudicateur n'adjudge des marchés publics de prestations en Suisse qu'à des soumissionnaires qui garantissent le respect des dispositions relatives à la protection des travailleurs et des conditions de travail des travailleurs ainsi que l'égalité salariale entre hommes et femmes. Exclusion: L'entreprise Emch + Berger AG à 3001 Berne ainsi que l'entreprise IUB Engineering AG à 3000 Berne 14 en tant que bureau d'appui au Maître d'Ouvrage (BAMO) ou entreprises ayant un lien juridique ou un autre lien économique étroit sont exclus de la participation à la présente procédure en raison de leur préimplication.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Titre: N06.48 MP-190073 - NEB Kandertal EM - Umweltbaubegleitung (UBB) - ID 12073
Description: En vertu de la nouvelle décision relative au réseau routier (NEB), la route du Kandertal reliant Spiez à Kandersteg, a été intégrée au réseau des routes nationales à partir du 01.01.2020. Certains ponts présentant des dégâts importants, les ouvrages les plus menacés feront l'objet de mesures individuelles visant à leur remise en état ou à leur remplacement au cours des six prochaines années. Concrètement, cela comprend la rénovation des ponts K01, K30, K32 et K33, ainsi que la reconstruction des ponts K13 et K25. Le présent appel d'offres porte sur les prestations d'auteur de projet suivi environnemental (APR SER) dans les phases de réalisation (phases SIA 41 à 53) Au cours de ces phases, l'APR SER veille à ce que le projet soit réalisé dans le respect de la législation en vigueur en matière d'environnement (lois, règlements, directives et recommandations) ainsi que la mise en œuvre des mesures environnementales appropriées. A cet effet, les spécialistes mandatés assument les tâches suivantes : - Planification/Appels d'offres : L'APR SER conseille les planificateurs et le Maître d'Ouvrage lors de l'élaboration du projet d'intervention ainsi que durant les appels d'offres. Il contrôle la planification détaillée des mesures de protection, de remise en état et de remplacement. - Conseil / Coordination : L'APR SER se tient à disposition de la direction des travaux pendant la réalisation pour répondre aux questions relatives à l'environnement et participe selon besoin aux séances de chantier. - Formation / Contrôle : Au début des travaux, l'APR SER soutient la direction des travaux dans la formation des entreprises et ses ouvriers. Il effectue des visites de chantier et vérifie le respect de la législation en matière de protection d'environnement par l'entreprise, la mise en œuvre correcte et complète des mesures de protection, de remise en état et de compensation, ainsi que le respect des mesures figurant sur la liste VAK Environnement (contrôle de l'exécution et des conditions imposées) - Documentation : L'APR SER tient à jour une documentation relatives aux contrôles de chantier sous forme d'un journal de chantier. Il est également responsable pour l'établissement et la mise à jour de la liste VAK environnement. Après la fin de travaux, le PV SER rédige un rapport final SER détaillé.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: Suisse

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Les prestations non liées à un site sont à fournir dans les locaux du mandataire ; les prestations liées à un objet (p. ex. informations publiques, consultations avec des riverains et les communes, etc.) doivent être fournies sur site, et à la filiale d'infrastructure de l'OFROU à Thun, aux bureaux de Viège ou à la centrale à Ittigen (séances).

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/12/2026

Date de fin de durée: 31/12/2032

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Description des reconductions : Les dates de début et de fin du marché sont provisoires. Les indications de délais peuvent évoluer en fonction du déroulement / avancement du projet / des approbations des crédits en question sans donner droit à d'éventuelles plus-values. Une prolongation du contrat entre en ligne de compte, lorsque la libération des crédits nécessaires, les délais pour la procédure d'approbation et/ou des événements imprévisibles la rendent nécessaire.

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Les critères sont définis dans la publication officielle sur simap.ch.

Critère: Inscription à un registre du commerce

Description du critère de sélection: Les critères sont définis dans la publication officielle sur simap.ch.

Critère: Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description du critère de sélection: Les critères sont définis dans la publication officielle sur simap.ch.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CA1 QUALITÉ DU SOUMISSIONNAIRE

Description: CA1.1 Chef(fe) de projet Suivi environnement (pondération 25%) Un projet de référence concernant des travaux terminés, dans le cadre d'une fonction équivalente ou d'une fonction suppléante présentant une complexité comparable et relevant de la même spécialité (Suivi environnemental (SER) d'un projet d'assainissement d'ouvrage d'art sur le réseau routier, honoraire > 100'000 CHF HT) avec indication de la période, du volume d'investissement, des travaux / prestations effectuées par la personne clé et du contact habilité à fournir des références. Évaluation : similitude entre l'objet de référence et le projet, phases achevées dans le projet de référence, expérience professionnelle, formation initiale et continue de la personne clé (chef(fe) de projet) Formations initiales et continues ainsi que qualifications en rapport avec les exigences du projet (envoi du CV, 2 pages DIN A4 maximum). CA1.2 Chef(fe) de projet suppléant Suivi environnement (pondération 15%) Un projet de référence concernant des travaux terminés, dans le cadre d'une fonction équivalente ou d'une fonction suppléante présentant une complexité comparable et relevant de la même spécialité (Suivi environnemental (SER) d'un projet d'assainissement d'ouvrage d'art sur le réseau routier, honoraire > 100'000 CHF HT) avec indication de la période, du volume d'investissement, des travaux / prestations effectuées par la personne clé et du contact

habilité à fournir des références. Évaluation : similitude entre l'objet de référence et le projet, phases achevées dans le projet de référence, expérience professionnelle, formation initiale et continue de la personne clé (chef(fe) de projet) Formations initiales et continues ainsi que qualifications en rapport avec les exigences du projet (envoi du CV, 2 pages DIN A4 maximum).

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

Critère:

Type: Qualité

Nom: CA2 QUALITÉ DE L'OFFRE

Description: CA2.1 Analyse du mandat et proposition de marche à suivre (pondération 20%)

Description de la compréhension du projet, explication des tâches clés du projet, présentation du déroulement du projet, description et explication des processus et procédures importants, notamment en tenant compte de l'organisation du projet, mise en évidence des impacts sur les enjeux environnementaux et leur mise en œuvre, explication des interfaces et des tâches de coordination. (max. 2 pages DIN A4, police Arial 10) CA 2.2. Organigramme du projet Organigramme du soumissionnaire lié au projet, précisant l'équipe de projet, des collaborateurs (y c. leurs suppléants) et leurs fonctions, ainsi que la présentation des interfaces à l'organigramme du projet du Maître d'Ouvrage. (max. 1 page DIN A4, police Arial 10)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Prix

Nom: CA3 PRIX

Description: La rémunération s'effectue selon chiffre 4 du contrat prévu. CA 3.1 : Offre d'honoraire prestations Suivi environnemental sur la base d'un budget horaire prédéfini.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.simap.ch/de/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Canal de communication ad hoc:

Nom: Simap.ch

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Non autorisée

Raisons pour lesquelles la soumission par voie électronique n'est pas possible: Outils, dispositifs ou formats de fichiers généralement indisponibles

Description: Dossier complet sur supports papier (2fois) et électronique (Clé-USB) dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention « Ne pas ouvrir – documents d'appel d'offres - N06.48 MP-190073 - NEB Kandertal EM - Umweltbaubegleitung (UBB) (ID 12073) ». Envoi postal :Envoi par courrier A (date du cachet ou numéro de suivi d'un bureau

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: allemand, français, italien

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Selon le document contractuel prévu

Date limite de réception des offres: 09/10/2026 23:59:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Arrangement financier: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif fédéral

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Voies de droit Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Office fédéral des routes (OFROU) - Division Infrastructure routière Ouest - Filiale Thoun

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Office fédéral des routes (OFROU) - Division Infrastructure routière Ouest - Filiale Thoun

Numéro d'enregistrement: 075c8805-8e24-4139-84e7-a837587991b9

Adresse postale: Uttigenstrasse 54

Ville: Thun

Code postal: 3600

Subdivision pays (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Pays: Suisse

Adresse électronique: beschaffung.thun@astra.admin.ch

Téléphone: +41584682400

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif fédéral

Numéro d'enregistrement: BVGER

Adresse postale: Postfach

Ville: St. Gallen

Code postal: 9023

Subdivision pays (NUTS): St. Gallen (CH055)

Pays: Suisse

Adresse électronique: info@bvger.admin.ch

Téléphone: +41584652626

Adresse internet: <https://www.bvger.ch>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Simap.ch

Numéro d'enregistrement: CH001

Adresse postale: Holzikofenweg 36

Ville: Bern

Code postal: 3003

Subdivision pays (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Pays: Suisse

Adresse électronique: support@simap.ch

Téléphone: +41584646388

Adresse internet: <https://www.simap.ch>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: ea90a8ad-411e-4156-94b3-b2402fc6b199 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 14/08/2026 02:25:55 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: allemand, français

Numéro de publication de l'avis: 569337-2026

Numéro de publication au JO S: 157/2026

Date de publication: 17/08/2026